



**CASINO
SERVICES**

NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2015

Sur les Salaires, l'Emploi et les Conditions de Travail ...

Pour rester dans le domaine légal, la Direction organise un **simulacre** de négociation ou en fait rien n'est **négociable**.

Après avoir agité comme des épouvantails les chiffres du chômage et des plan sociaux à travers la France ainsi que les difficultés économiques des entreprises, la Direction nous fait ses propositions et ne cherche même pas à faire semblant de s'intéresser à nos demandes. C'est tout, rendez-vous pour dans 15 jours pour la proposition définitive.

Les apparences seront sauves et nous écoeurés par tant de manque de respect : la crise pour les salariés et les profits pour les actionnaires.



les revendications de la CFDT :

- ↪ 3% d'augmentation sur l'ensemble des salaires bruts en une seule fois au 1er mars 2015.
- ↪ Pour les employés la réactualisation de la grille avec une progression linéaire entre les niveaux 1A et 4B.
- ↪ Pour l'encadrement la réactualisation de la grille avec une progression linéaire entre les niveaux 5 et 8.
- ↪ Mise en place pour les employés d'un bonus.
- ↪ Ouverture d'une négociation sur le temps de travail des Agent de maitrise
- ↪ Passage à deux jour de carence remboursés pour le 1er arrêt maladie.



BONUS EMPLOYES

La mise en place d'un bonus employé serait pour beaucoup, le moyen de donner un sens à l'entretien annuel d'évaluation.

TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS DE MAITRISE

A l'heure où on parle d'équilibre vie familiale et vie professionnelle, accepter de se pencher sur les horaires des Agents de Maitrise serait pour nous un minimum, la Direction ne semble pas de cet avis et comme pour le reste ne prend même pas la peine de nous dire pourquoi.

2 JOURS DE CARENCE REMBOURSES SI UN SEUL ARRET DANS L'ANNEE (01/04/2015-31/03/2016)

Pour la plupart des arrêts maladie de courtes durées, les salariés ne sont pas remplacés et à leur retour, ils retrouvent le travail qui s'est accumulé. En fait la direction gagne de l'argent sur nos arrêts maladie, pas de salaire et au final le travail se fera de toute façon.

Que faut-il pour convaincre ?

Plus de mauvaise volonté de la part des salariés ?

Méthode détestable tout autant que la mauvaise volonté de notre direction.